



WITTENHEIM, le **07 JUL. 2009**

C O N S E I L
R É G I O N A L
D ' A L S A C E

A Monsieur Adrien ZELLER
Président de la Région Alsace
1, Place du Wacken BP 91006
67070 Strasbourg Cedex

ANTOINE HOMÉ
CONSEILLER RÉGIONAL
MEMBRE DE LA COMMISSION PERMANENTE
MAIRE DE WITTENHEIM

AH/FDu

Objet : Lycée Amélie Zurcher de Wittelsheim.

Monsieur le Président,

La fermeture d'une classe de seconde générale est programmée au lycée Amélie Zurcher de Wittelsheim pour la rentrée 2009. Cette classe supprimée à Wittelsheim serait transférée dans un lycée mulhousien.

Cette fermeture entraînerait une chute des effectifs en classe de 1^{er}. Cela provoquerait la disparition des options et diminuerait d'autant l'attractivité du lycée général. A terme, la pérennité de l'établissement pourrait être menacée.

La reconversion fragile du Bassin Potassique ne peut se passer d'un lycée complet, avec toutes ses filières, professionnelles, technologiques et générales.

Le lycée de Wittelsheim est le seul lycée d'enseignement général du Bassin Potassique. Il résulterait de cette décision la nécessité de transporter des élèves du secteur vers Mulhouse. Or, Wittelsheim souffre d'une faible desserte en transports publics. De plus, il est question d'y supprimer l'arrêt TER. Enfin, les transports ne sont remboursés que pour les élèves de moins de 16 ans, d'où un surcoût pour les familles.

Ce lycée polyvalent a pour vocation de donner une formation diplômante de qualité et de proximité. C'est pourquoi, je souhaite que la Région Alsace intervienne afin que cette classe de seconde soit préservée et que la pérennité à long terme du lycée Amélie Zurcher de Wittelsheim soit assurée.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Antoine HOMÉ
Maire de WITTENHEIM
Conseiller Régional d'Alsace

Copie à :

- Madame Claire LOVISI – Recteur d'Académie
- Monsieur Denis RIESEMANN – Maire de Wittelsheim